

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE :
SAINTE-SAVINE

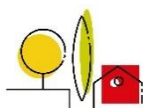
Plan Local d'Urbanisme

Réseau d'assainissement et zonage d'assainissement

Vu pour être annexé à l'arrêté n° AH_2025_0068 du
01 Août 2025 soumettant à enquête publique la
révision du PLU

PLU approuvé le 21 novembre 2005
Modifié le 1^{er} février 2010 (modification n°6)
Révision simplifiée le 27 juin 2012 (révision simplifiée n°2)
Modifié le 27 juin 2012 (modification n°7)
Modifié le 18 décembre 2013 (modification n°8)
Déclaration de Projet valant mise en compatibilité le 20 novembre 2014 (modification n°9)
Modifié le 10 juillet 2023 (modification simplifiée n°10)
Révision du PLU prescrite le 03 février 2022

Dossier du PLU réalisé par :



Perspectives

PERSPECTIVES - **mandataire**
30 bis rue Delaunay, 10000 Troyes
03 25 40 05 90

perspectives@perspectives-urba.com



Mathieu BATY – Architecte
63-67 rue des Sources
10150 Charmont-sous-Barbuisse
03 25 80 22 21

mathieu-baty@mathieu-baty.fr

INFORMATIONS GENERALES

Le réseau d'assainissement est collectif, et relève de la compétence de **Troyes Champagne Métropole**.

Le traitement est assuré par la **station d'épuration** située à Barberey-Saint-Sulpice, d'une capacité de 260 000 équivalents-habitants, qui a subi d'importants travaux de mises aux normes (rejet azote, phosphore, odeurs). Il n'existe pas de dysfonctionnement.

En 2020, ce sont 144 873 habitants qui sont desservis par la station d'épuration qui est largement dimensionnée pour absorber l'évolution démographique de l'agglomération troyenne.

Le zonage d'assainissement a été approuvé en décembre 2006 sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

CONSULTATIONS DES PLANS ET INFORMATIONS

L'ensemble des informations relatives à la localisation des réseaux d'assainissement et au zonage d'assainissement sont réunis à la régie Assainissement de Troyes Champagne Métropole - Pôle Eau-Assainissement-Trame Hydraulique-Energie.